



COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2025

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi le dix-septième (17^e) jour du mois de novembre deux mille vingt-cinq à 19h30, au Centre communautaire Albert Santerre, situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

Sont présents

Mme Josée Goyette, Mairesse
M. Zacharie Quintal, conseiller # 1
Mme Mélanie Lachance, conseillère # 2
Mme Annie Préfontaine, conseillère # 3
M. Benoit Gherardi, conseiller # 4
Mme Caroline Devost, conseillère # 5
M. Raphaël Tétreault, conseiller #6

Sont absents

Formant quorum, sous la présidence de Madame Josée Goyette, agissant à titre de présidente d'assemblée

Greffier d'assemblée : Monsieur Nicolas Turgeon-Morin

1. OUVERTURE

2. ORDRE DU JOUR

3. PROCÈS-VERBAUX

- 3.1 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2025
- 3.2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2025
- 3.3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2025

4. CORRESPONDANCE

- 4.1 AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ARÉNA DE BEDFORD - CLARENCEVILLE

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6. URBANISME

- 6.1 RAPPORT DES PERMIS ÉMIS

7. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

- 7.1 COMPTES À PAYER
- 7.2 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION Q11979 DE GC BRIEAU POUR L'ACHAT ET LA MISE EN ROUTE DE 7 TABLETTES POUR LES MEMBRES DU CONSEIL
- 7.3 SIGNATAIRES AUX COMPTES BANCAIRES
- 7.4 FRAIS DE CELLULAIRE DE LA MAIRESSE 2025-2029

8. RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

- 8.1 ADOPTION - RÈGLEMENT RM330-7 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT



COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

8.2 RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE 2025

9. RESSOURCES HUMAINES

9.1 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL DES MAIRES ET FORMATION DES COMITÉS 2025-2026

10. VOIRIE MUNICIPALE

11. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

- 11.1 BUDGET 2026 DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**
- 11.2 BUDGET 2026 DE LA PRÉVENTION INCENDIE**
- 11.3 BUDGET 2026 DE SÉCURITÉ CIVILE**
- 11.4 ENTENTE DE SERVICE EN PRÉVENTION INCENDIE**

12. AFFAIRES DIVERSES

- 12.1 DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER DU CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ (CPSC) MAIN DANS LA MAIN 2025-2026**
- 12.2 DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION GARAGONA**
- 12.3 DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER DU MUSÉE MISSISQUOI**
- 12.4 CAMPAGNE DES FÊTES AU DIAPASON 2025**
- 12.5 DEMANDE D'AUTORISATION DE DIVERSES TRAVERSES DU CLUB DE MOTONEIGE BAIE MISSISQUOI 2025-26**
- 12.6 APPUI À LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS (GSTP)**
- 12.7 PROCLAMATION DU 19 NOVEMBRE COMME LA JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE**
- 12.8 DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER DE LA CROIX ROUGE CANADIENNE 2025**
- 12.9 DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER DE LA GUIGNOLÉE TRADITIONNELLE DE BEDFORD ET ENVIRON 2025**
- 12.10 DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER DE LA FONDATION DOUGLAS 2025**
- 12.11 NE TOUCHEZ PAS À MON BUREAU DE POSTE – LES COMPRESSIONS DOIVENT CESSER**

13. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

14. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE



COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

2. ORDRE DU JOUR

2025.11186

IL EST PROPOSÉ PAR Raphaël Tétreault
APPUYÉ PAR Benoit Gherardi
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 17 NOVEMBRE 2025 soit adopté en laissant le point *Affaires diverses* ouvert jusqu'à la fin de la présente séance.

ADOPTÉ

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2025

2025.11187

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 SEPTEMBRE 2025 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR Benoit Gherardi
APPUYÉ PAR Caroline Devost
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de ladite séance soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉ

3.2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2025

2025.11188

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} OCTOBRE 2025 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR Raphaël Tétreault
APPUYÉ PAR Benoit Gherardi
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de ladite séance soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉ

3.3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2025

2025.11189

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 NOVEMBRE 2025 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine
APPUYÉ PAR Mélanie Lachance
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de ladite séance soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. CORRESPONDANCE



COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

4.1 AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ARÉNA DE BEDFORD - CLARENCEVILLE

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

6. URBANISME

6.1 RAPPORT DES PERMIS ÉMIS

Les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de la liste des permis émis en OCTOBRE 2025.

7. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

7.1 COMPTES À PAYER

2025.11190

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation de compétence dévolue à la direction générale, ainsi que les autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises par le conseil municipal lors des séances précédentes ;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et dépenses autorisées, ainsi qu'en vertu de la délégation de compétence de la direction générale.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Caroline Devost
APPUYÉ PAR Annie Préfontaine
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise les dépenses effectuées au cours du mois d'OCTOBRE 2025, accepte les salaires payés et le paiement des comptes, au total représentant les déboursés suivants :

Total des comptes à payer : 218 791.34 \$
Total des salaires : 30 807.80 \$

ADOPTÉE
Je, greffier-trésorier par intérim, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

7.2 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION Q11979 DE GC BRIEAU POUR L'ACHAT ET LA MISE EN ROUTE DE 7 TABLETTES POUR LES MEMBRES DU CONSEIL

2025.11191

CONSIDÉRANT QU'un nouveau conseil municipal a été élu le 2 NOVEMBRE 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite se doter d'une infrastructure numérique performante et sécuritaire pour accomplir leur rôle d'élus municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne possède pas à ce jour une telle infrastructure ;

CONSIDÉRANT QUE GC Brieau est le fournisseur informatique de la Municipalité et que le budget 2026 est en préparation ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Raphaël Tétreault
APPUYÉ PAR Caroline Devost
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil accepte l'offre numéro Q11979 de GC Brieau pour l'acquisition de 7 tablettes gérées sous Intune pour un montant n'excédant pas 5520.00 \$ plus taxes applicables et l'achat de 7 suites Microsoft pour un montant mensuel n'excédant pas 255.00



COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

\$ plus taxes applicables ;

QUE cette offre soit budgétée pour l'année 2026.

ADOPTÉE

Je, greffier-trésorier par intérim, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

7.3 SIGNATAIRES AUX COMPTES BANCAIRES

2025.11192

CONSIDÉRANT QU'un nouveau conseil municipal a été élu le 2 NOVEMBRE 2025 ;

ATTENDU QU'il faut par conséquent revoir la liste des signataires aux comptes bancaires.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Mélanie Lachance

APPUYÉ PAR Benoit Gherardi

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil nomme comme signataires la mairesse, Mme Josée Goyette et la conseillère №5, Mme Caroline Devost et mandate le directeur général à faire toutes les démarches nécessaires.

ADOPTÉE

7.4 FRAIS DE CELLULAIRE DE LA MAIRESSE 2025-2029

2025.11193

ATTENDU QUE Mme Josée Goyette est la mairesse de Saint-Ignace-de-Stanbridge et qu'elle accepte de fournir son cellulaire pour les services de la Municipalité dès maintenant ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Raphaël Tétreault

APPUYÉ PAR Benoit Gherardi

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise une allocation mensuelle de 75.00 \$ afin de rembourser les frais de téléphonie cellulaire à la mairesse pour l'utilisation servant à la Municipalité.

ADOPTÉE

Je, greffier-trésorier par intérim, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

8. RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

8.1 ADOPTION - RÈGLEMENT RM330-7 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

2025.11194

CONSIDÉRANT QUE le Code de la sécurité routière accorde aux municipalités différents pouvoirs réglementaires en matière de contrôle de la Circulation ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur les compétences municipales ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'élargir l'application de l'infraction prévue à l'article 14 aux agents de la paix également, en plus de la réviser ;

CONSIDÉRANT également qu'il y a lieu de prévoir la majoration des peines qui sont prévues au présent règlement, le tout, pour notamment prévoir une meilleure harmonisation avec les dispositions du Code de la sécurité routière ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent projet de règlement a dûment été donné le 1^{er} octobre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement RM330-7 concernant la circulation et le



COMTÉ DE BROME-MISSIONSQUIOI

stationnement a été adopté lors de la séance ordinaire tenue le 1er OCTOBRE 2025 ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Benoit Gherardi
APPUYÉ PAR Zacharie Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le règlement RM330-7 concernant la circulation et le stationnement soit adopté.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

8.2 RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE 2025

2025.11195

Le directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge dépose le rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle 2025 conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1)

9. RESSOURCES HUMAINES

9.1 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL DES MAIRES et FORMATION DES COMITÉS 2025-2026

2025.11196

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Ignace-de-Stanbridge est représentée par Mme Josée Goyette, mairesse, au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*, il est important de nommer un représentant du conseil en l'absence de Mme Goyette.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Mélanie Lachance
APPUYÉ PAR Zacharie Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la mairesse, Mme Josée Goyette, procède à la nomination des représentants de la Municipalité St-Ignace-de-Stanbridge pour la remplacer au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi lorsque nécessaire ainsi que dans les comités pour la fin de l'année 2025 et l'année 2026.

Comités 2025-2026

Maire suppléant et représentant à la MRC			
Conseiller N°1	Zacharie Quintal	Janvier	Juillet
Conseiller N°2	Mélanie Lachance	Février	Août
Conseiller N°3	Annie Préfontaine	Mars	Septembre
Conseiller N°4	Benoit Gherardi	Avril	Octobre
Conseiller N°5	Caroline Devost	Mai	Novembre
Conseiller N°6	Raphaël Tétreault	Juin	Décembre

QUE ce conseil nomine les membres aux comités suivants :

ARÉNA DE BEDFORD	membre permanent :	Raphaël Tétreault
	membre suppléant :	Benoit Gherardi
BALLE	membre permanent :	Benoit Gherardi
	membre permanent :	Raphaël Tétreault
BIBLIOTHÈQUE	membre permanent :	Annie Préfontaine
	membre permanent :	Zacharie Quintal



COMTÉ DE BROME-MISSIONSQUOI

	membre administratif :	Charlie Côté
COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME	membre permanent :	Mélanie Lachance
	membre permanent :	Zacharie Quintal
	membre permanent :	Caroline Devost
	membre citoyen :	Daniel Brodeur
	membre citoyen :	Gail Blanchet
	membre citoyen :	Sylvie Bouchard
CONSTRUCTION	membre permanent :	Zacharie Quintal
	membre permanent :	Benoit Gherardi
	membre permanent :	Mélanie Lachance
DÉMOLITION	membre permanent :	Annie Préfontaine
	membre permanent :	Caroline Devost
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PÔLE DE BEDFORD	membre permanent :	Raphaël Tétreault
	membre suppléant :	Caroline Devost
	membre suppléant :	
ENVIRONNEMENT	membre permanent :	Mélanie Lachance
	membre permanent :	Annie Préfontaine
	membre administratif :	Charlie Côté
INTERMUNICIPAL D'INCENDIE	membre permanent :	Benoit Gherardi
	membre permanent :	Raphaël Tétreault
Municipalité Amis Des Aînés (MADA)	membre permanent :	Caroline Devost
	membre permanent :	
	membre communautaire :	
	membre communautaire :	
OBVBM	membre permanent :	Mélanie Lachance
	membre suppléant :	Raphaël Tétreault
SERVICES DE SANTÉ ET PROTECTION CIVILE	membre permanent :	Annie Préfontaine
	membre suppléant :	Caroline Devost
RESSOURCES HUMAINES	membre permanent :	Raphaël Tétreault
	membre permanent :	Mélanie Lachance
VOIRIE MUNICIPALE	membre permanent :	Benoit Gherardi
	membre permanent :	Zacharie Quintal

ADOPTÉE.

10. VOIRIE MUNICIPALE

11. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

11.1 BUDGET 2026 DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

2025.11197

CONSIDÉRANT la recommandation n° 25-03 du Comité intermunicipal des incendies faites lors de la réunion du 23 septembre 2025 pour un montant de 712 800 \$ avec des revenus anticipés de 230 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Benoit Gherardi
APPUYÉ PAR Zacharie Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Municipalité entérine la recommandation № 25-03 concernant le budget de dépenses 2026, pour le service de sécurité incendie à un montant de 751 100 \$ avec des revenus anticipés de 230 000 \$.



COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

ADOPTÉE

11.2 BUDGET 2026 DE LA PRÉVENTION INCENDIE

2025.11198

CONSIDÉRANT la recommandation № 25-04 du Comité intermunicipal des incendies faites lors de la réunion du 23 septembre 2025 concernant le budget 2026 en matière de prévention incendie ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Caroline Devost
APPUYÉ PAR Raphaël Tétreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Municipalité entérine la recommandation № 25-04 concernant le budget de dépenses 2026 en matière de prévention incendie à un montant de 118 100 \$.

ADOPTÉE

11.3 BUDGET 2026 DE SÉCURITÉ CIVILE

2025.11199

CONSIDÉRANT la recommandation № 25-05 du Comité intermunicipal des incendies faites lors de la réunion du 23 septembre 2025 concernant le budget 2026 de sécurité civile ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité intermunicipal des incendies désire mandater la Ville de Bedford afin de négocier une entente de fournitures de services en prévention incendie ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Mélanie Lachance
APPUYÉ PAR Zacharie Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Municipalité entérine la recommandation № 25-05 concernant le budget de dépenses 2026 en matière de sécurité civile à un montant de 8 250 \$ et que ce montant soit prévu lors de l'élaboration des prévisions budgétaires 2026.

ADOPTÉE

11.4 ENTENTE DE SERVICE EN PRÉVENTION INCENDIE

2025.11200

CONSIDÉRANT QUE le Comité intermunicipal des incendies désire considérer l'opportunité que le service incendie de Bedford offre les services de prévention incendie pour les risques moyens et élevés aux autres municipalités du Pôle de Bedford ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité intermunicipal des incendies désire mandater la Ville de Bedford afin de négocier une entente de fournitures de services en prévention incendie ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Zacharie Quintal
APPUYÉ PAR Raphaël Tétreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Municipalité entérine la recommandation № 25-06 faite lors de la réunion du 23 septembre dernier, et ce concernant le mandat à la Ville de Bedford de négocier une entente de fourniture de services avec les municipalités du Pôle de Bedford, soit Saint-Armand, Pike River, Stanbridge East et Notre-Dame-de-Stanbridge.

ADOPTÉE

12. AFFAIRES DIVERSES

12.1 DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER DU CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE



COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

EN COMMUNAUTÉ (CPSC) MAIN DANS LA MAIN 2025-2026

2025.11201

CONSIDÉRANT QUE le Centre de pédiatrie sociale en communauté (CPSC) Main dans la main continue d'offrir des services de proximité adaptés aux besoins des enfants en situation de grande vulnérabilité ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine
APPUYÉ PAR Benoit Gherardi
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise le don de 150.00 \$.

ADOPTÉE

Je, greffier-trésorier par intérim, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

12.2 DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION GARAGONA

2025.11202

CONSIDÉRANT QUE depuis près de 60 ans, le Camp Garagona offre des programmes bilingues de camp, de répit et d'activités de jour favorisant l'inclusion, l'autonomie et le bien-être de centaines de participants ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Zacharie Quintal
APPUYÉ PAR Annie Préfontaine
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise le don de 150.00 \$.

ADOPTÉE

Je, greffier-trésorier par intérim, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

12.3 DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER DU MUSÉE MISSISQUOI

2025.11203

REPORTÉ

12.4 CAMPAGNE DES FÊTES AU DIAPASON 2025

2025.11204

CONSIDÉRANT QUE depuis plus de 20 ans, la vente de Poinsettias illumine les foyers des régions de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi, mais aussi la vie des patients et de leurs proches accompagnés par Au Diapason ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine
APPUYÉ PAR Benoit Gherardi
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise l'achat de 3 poinsettias pour le bureau municipal et le centre communautaire Albert Santerre, pour un montant de 60\$.

QUE l'achat regroupé avec des citoyens soit aussi possible et soit proposé dans le journal municipal, édition de novembre et sur les réseaux sociaux de la Municipalité.

ADOPTÉE

Je, greffier-trésorier par intérim, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

12.5 DEMANDE D'AUTORISATION DE DIVERSES TRAVERSES DU CLUB DE MOTONEIGE BAIE MISSISQUOI 2025-26



COMTÉ DE BROME-MISSIONSQUIOI

2025.11205

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige Baie Missisquoi demande l'autorisation de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge d'autoriser diverses traverses de route pour le sentier de motoneige sur le territoire de la municipalité ;

CONSIDÉRANT la carte des sentiers fournis par le Club de motoneige Baie Missisquoi ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Raphaël Tétreault
APPUYÉ PAR Zacharie Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise les diverses traverses de route au Club de motoneige Baie Missisquoi pour leurs sentiers de motoneige sur le territoire de la Municipalité en 2025-2026.

ADOPTÉE

12.6 APPUI À LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS (GSTP)

2025.11206

CONSIDÉRANT QUE la dixième édition de la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 17 au 23 novembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE tous les tout-petits devraient pouvoir jouir de conditions de vie leur permettant de développer leur plein potentiel ;

CONSIDÉRANT QUE cette semaine se tient sous le thème « 10 ans d'ascension et encore tant à gravir! Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet. » ;

CONSIDÉRANT QUE la Grande semaine des tout-petits vise notamment à :

- Informer sur l'état de bien-être des tout-petits ;
- Sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité ;
- Mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt ;
- Briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans ;
- Mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

CONSIDÉRANT QUE les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité de vie et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont une incidence directe sur les enfants de tout âge ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités, en tant que gouvernements de proximité, ont pour mandat de soutenir les organismes de la communauté venant en aide aux jeunes familles ;

CONSIDÉRANT QUE les villes ont le pouvoir d'agir sur les conditions de vie des jeunes familles en élaborant des programmes et des politiques leur étant destinés et visant à leur offrir des services accessibles et adaptés ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Mélanie Lachance
APPUYÉ PAR Raphaël Tétreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil mandate Josée Goyette, mairesse, pour proclamer verbalement la semaine du 17 au 23 novembre 2025, « La Grande semaine des tout-petits! ».

ADOPTÉE



COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

12.7 PROCLAMATION DU 19 NOVEMBRE COMME LA JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE

2025.11207

ATTENDU QU'annuellement en moyenne 6500 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 1000 hommes décéderont de la maladie par année ;

ATTENDU qu'en moyenne 18 Québécois par jour recevront un diagnostic de cancer de la prostate ;

ATTENDU que PROCURE est le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate par la recherche, la sensibilisation, l'information et le soutien et que les fonds amassés sont réinvestis au Québec ;

ATTENDU l'importance de sensibiliser la population de Saint-Ignace-de-Stanbridge au dépistage du cancer de la prostate ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Caroline Devost
APPUYÉ PAR Annie Préfontaine
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge déclare le 19 novembre 2025 comme la « Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate ».

ADOPTÉE

12.8 DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER DE LA CROIX ROUGE CANADIENNE 2025

2025.11208

REFUSÉE

12.9 DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER DE LA GUIGNOLÉE TRADITIONNELLE DE BEDFORD ET ENVIRON 2025

2025.11209

CONSIDÉRANT la flambée des coûts des produits alimentaires et l'augmentation prononcée de la demande d'aide alimentaire au CABBE ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Caroline Devost
APPUYÉ PAR Annie Préfontaine
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise le don de 200.00 \$.

ADOPTÉE

Je, greffier-trésorier par intérim, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

12.10 DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER DE LA FONDATION DOUGLAS 2025

2025.11210

REFUSÉE

12.11 NE TOUCHEZ PAS À MON BUREAU DE POSTE – LES COMPRESSIONS DOIVENT CESSER

2025.11211

REFUSÉE

13. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions a été tenue telle que requise par la loi.



COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

14. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

2025.11212

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé.

IL EST PROPOSÉ PAR Caroline Devost
APPUYÉ PAR Annie Préfontaine
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de l'assemblée.

Il est 20h37.

ADOPTÉE

Josée Goyette
Mairesse

Nicolas Turgeon-Morin
Directeur général greffier-trésorier

Je, Josée Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Josée Goyette, mairesse